Certificat de spécialisation Conduire des projets de conception et de transformation technologique et organisationnelle du travail et des usages

Mis à jour le 20-05-2026

Code : CS14200A

12 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Flore BARCELLINI

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN13 - Ergonomie

EPN13, 41 rue gay lussac
75005 Paris
01 44 10 78 07

ergonomie.paris@lecnam.net

Présentation

Publics / conditions d'accès

Pré-réquis: Connaissance de l'analyse ergonomique du travail , ERG 105 et 135/136
Niveau d'accès (Bac+ 3 ou 4 ; VAP, VAE) : L'accès au CS est possible pour les titulaires d'une formation en ergonomie. L'accès est possible pour les professionnel.le.s du champ de la conception (ingénieur.e., designer...), de la sûreté et de la fiabilité des systèmes socio-techniques (p.ex. experts Facteurs Organisationnels et Humains), aux formateurs et psychologues du travail, ou au champ de la santé au travail (médecins du travail, IPRP, préventeurs...), représentants syndicaux sous réserve de la maîtrise de de l'analyse ergonomique du travail ou du suivi et de la validation de ERG 105, 135/136.

Objectifs

L'objectif est de former les apprenants et de leur permettre d'expérimenter :
- la mise en œuvre d'une démarche pour la conception de situations de travail, avec des travaux pratiques (ateliers) portant sur « l'analyse des enjeux à la proposition d'intervention ergonomique » ; la « Simulation » de l'activité future sur la base d'un cas réel pour aboutir à la formalisation des exigences du projet et la « Formalisation des exigences et cahiers des charges » pour former à la conception d'un cahier des charges ergonomiques.
- la mise en œuvre de la démarche ergonomique en conception dans le cadre de projets de conception spécifiques (architecturaux, organisationnels, de gestion des risques, de formation ou de maintien dans l'emploi).
- la mobilisation des concepts fondamentaux (utilisabilité, interaction humain-machine, UX, etc.) et l'usage des méthodes principales relatifs à l'innovation et la conception de produits et services numériques (applications, logiciels, etc.), en particulier la conception centrée utilisateur qui est au cœur de ces enseignements.

Modalités de validation

Selon l'UE : examen sur table, dossier ou compte rendu de TP avec ou sans présentation orale.

Compétences

- Connaître les concepts, les principes et les méthodes qui soutiennent une démarche en conception centrées sur la transformations des activités et la participation ;
- Développer une bonne connaissance des démarches de conception et d'innovation afin de coopérer avec les autres acteurs impliqués dans les projets (ingénieurs, designers, DRH, etc.),
- Contribuer à déployer et participer aux différentes étapes d'un projet de conception,
- Acquérir les connaissances nécessaires pour conduire des projets spécifiques (projets architecturaux, numériques, organisationnels, industriels, formation,etc.) dans des secteurs d'activité variés.

Enseignements

12 ECTS

Concevoir en ergonomie : modèles et outils	ERG220 4 ECTS
Concevoir en ergonomie : conduite de projets	ERG226 4 ECTS
Innover et concevoir des produits et services	ERG227 4 ECTS